



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



ÉLECTIONS PROfessionnelles 2022



**CSA DES DIRECTIONS INTERRÉGIONALES DES SERVICES PÉNITENTIAIRES
CSA DISP MOM - CSA DÉPARTEMENTAUX - CSA TERRITORIAUX
(NOUVELLE-CALÉDONIE ET POLYNÉSIE FRANÇAISE)**



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ POUR LE SYNDICAT

INTERCO CFDT Pénitentiaire

Faites en sorte que le syndicat CFDT Pénitentiaire ait toute sa place et sa légitimité dans le paysage syndical et qu'il soit indispensable dans sa conception d'exigence professionnelle, de loyauté et de responsabilité !

C'est pour cela que nous avons besoin de vos nombreux suffrages pour rendre lisible notre action : **il faut obtenir des sièges et peser sur les négociations.**



LA CFDT ET VOUS

- Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire est prêt à vous représenter au sein des CSA qui traitent des sujets d'intérêt collectif.
- Au-delà des problèmes d'organisation des services, les représentant.es du personnel y sont consulté.es sur les questions relatives aux effectifs, emplois et compétences des agents, la formation, l'insertion professionnelle etc.
- Les représentant.es du syndicat Interco CFDT Pénitentiaire défendent les intérêts de tous les personnels et sont au cœur de vos revendications.

POUR CHANGER :

**UN SEUL CHOIX, VOTEZ
CFDT Pénitentiaire**



interco.cfdt.fr





DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

Les élections professionnelles seront décisives et essentielles

- Le syndicat **Interco CFDT Pénitentiaire** milite pour la défense, l'amélioration des conditions de travail et une véritable reconnaissance de l'ensemble des corps.
- L'inquiétude est palpable dans un contexte paradoxal où nos dirigeants veulent promouvoir le droit et la baisse des violences dans des établissements pourtant surencombrés.
- Le constat est sans appel : **perte de sens cruel aujourd'hui de la notion de service public** du fait d'une accélération des réformes sans que l'on prenne le temps de faire le bilan des réformes précédentes et d'une individualisation croissante de la relation de travail.
- La **surpopulation carcérale des prisons françaises** a atteint un nouveau record : plus de 71 000 détenus avec une insécurité permanente tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures (domaines pénitentiaires, milieu ouvert SPIP, etc.).
- Le **désarroi des personnels** a atteint son paroxysme face à des effectifs insuffisants, des missions et des objectifs croissants.
- La **CFDT Pénitentiaire** fait le malheureux constat de conditions de travail dégradées, une montée en puissance des risques psychosociaux, du stress, un **épuisement professionnel** de plus en plus perceptible avec en retour des revalorisations de carrière au rabais !
- Le problème lié à l'attractivité des métiers se fait cruellement sentir avec des recrutements qui ne sont pas à la hauteur des attentes.



● Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire se bat pour améliorer les conditions de travail des personnels :

- Une pleine reconnaissance de leur engagement professionnel, une amplitude de carrière plus valorisante.
- Le maintien et la défense des acquis sociaux.
- Prise en compte des risques psycho-sociaux, avec un appui et une aide de personnels « extérieurs ».
- Des propositions innovantes sur les problèmes du monde du travail : stress, santé au travail, équilibre vie familiale, vie professionnelle, mixité et égalité hommes/femmes.
- La reconnaissance de la pénibilité, l'étendre à l'ensemble des personnels en contact avec la population pénale, ainsi que sur l'ensemble de la carrière et NON plafonné à 25 ans de service ! (Reconnaissance acquise même en cas de changement de corps ou d'administration).
- Une amplitude de carrière plus épanouissante et une valorisation pour les débuts de carrière.
- Hausse de la valeur du point d'indice.
- Gratuité des transports et instauration du chèque-déjeuner.
- Une formation initiale et continue adaptée à la hauteur des missions et de leur diversité - Insertion professionnelle des personnels handicapés.
- La limitation du recours au recrutement de contractuels notamment ceux liés à la sécurité.
- L'obtention immédiate des « 1 an » de bonification fonction publique cat. C.
- Une attitude responsable dans le cadre de la réforme des retraites.
- Application des textes sur le télétravail sans que les directions en détournent le sens.



LA CFDT ET VOUS



CE QUE LA CFDT A ACQUIS

La CFDT a obtenu de nombreuses victoires syndicales qui se sont traduites par de nouveaux acquis et de nouvelles protections

- L'égalité professionnelle sur les rémunérations et sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles,
- L'obtention d'un accord-cadre sur la mise en place et l'organisation du travail en télétravail,
- La signature d'un accord portant sur la protection sociale complémentaire et par ailleurs sur la prévoyance avec un accord en cours de négociation,
- Les contractuels dont le contrat est inférieur à 12 mois peuvent bénéficier d'une prime de fin de contrat depuis le 1^{er} Janvier 2021,
- L'extension des mesures du Ségur avec un combat qui continue pour les personnels n'ayant à ce jour bénéficié d'aucune mesure,
- L'augmentation du point d'indice avec une hausse à re-négocier en raison de l'inflation.

CE QUE VEUT LA CFDT PÉNITENTIAIRE

FILIÈRE PERSONNELS DE SURVEILLANCE

- Passage de C en B et de B en A pour le corps de commandement,
- Un maintien de la défiscalisation des heures supplémentaires,
- Un recrutement et une attractivité du métier à la hauteur de la troisième force de sécurité du pays,
- La fusion des grilles 1^{ers} surveillants /Majors,
- La bonification du « cinquième » sur l'ensemble de la carrière,
- Le maintien de l'ISS sur le temps de formation, prise en charge des frais de scolarité,
- Des groupes de travail sur les métiers périphériques,
- Une vraie réflexion sur les métiers des personnels de surveillance. La réforme de la chaîne de commandement n'a pas permis d'obtenir les avancées statutaires espérées (grande désillusion pour l'ensemble du corps).

FILIÈRE TECHNIQUE

- une véritable réforme statutaire en adéquation avec les spécificités des métiers,
- Limiter le recours aux contractuels,
- Un recrutement sérieux dans chaque spécialité et surtout

l'informatique, et pourquoi pas une grille salariale par spécialité (restauration, BBMI et informatique),

- La reprise du « cinquième » pour les surveillants qui ont quitté leurs fonctions dans le corps du CEA.

FILIÈRE INSERTION ET PROBATION

- Accroître de manière significative le nombre de postes de CPIP ouverts au concours externe afin d'atteindre un ratio de dossiers réaliste pour chaque CPIP,
- Recrutement massif par toutes voies possibles afin de faire descendre immédiatement le ratio de dossiers par CPIP ou à défaut, constater officiellement le mode dégradé de fonctionnement des services auprès des autorités judiciaires notamment,
- Stop aux missions transversales des agents lorsque le nombre de dossiers est de 80 et plus,
- Faire reconnaître la pénibilité de la profession (dangerosité et épuisement professionnel généralisé),
- Rendre plus attractifs les postes spécialisés ou placés (RF et RTIG),
- Agir sur le mode de mutation qui est devenu très OPAQUE,
- Mise en place d'un plan de sécurisation national des locaux des SPIP.

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ CFDT !



LA CFDT REVENDIQUE

CE QUE VEUT LA CFDT PÉNITENTIAIRE

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

- Recrutement en masse car manque de moyens, de reconnaissance, pressions subies, respect des droits, respect de l'égalité des chances,
- Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie au travail,
- De vraies évolutions et perspectives de carrières pour tous les corps et dans tous les services (suppléants régisseurs les grands oubliés),
- Valoriser l'expérience de terrain pour les C et B en permettant plus de possibilités d'évolution,
- Listes d'aptitude, examens professionnels, requalifications en toute transparence,
- Reconnaissance des métiers,
- La reprise du « cinquième » pour les surveillants qui ont quitté leurs fonctions dans le corps du CEA au prorata,
- Pouvoir d'achat, primes (CIA) en corrélation avec le travail fourni sans restriction budgétaire,
- Une formation initiale et continue à la hauteur.

OUTRE-MER

- Prise en compte des contingences locales,
- Création de nouvelles prisons avec création de structures adaptées / CP NOUMEA, entre autres, non calibré pour faire face à l'augmentation

significative de la population pénale, 148 % de sa capacité théorique,

- Création quartier maison centrale, structures pouvant accueillir des personnes atteintes de troubles mentaux,
- Création de PREJ comme en France Métropolitaine,
- Création d'établissements supplémentaires sur Mayotte afin d'obtenir une réponse pénale rapide,
- Mesures pour enrayer la délinquance juvénile à Mayotte par la création entre autres d'un EPM / plan sécuritaire à déployer en urgence.

Voter CFDT Pénitentiaire

C'est voter pour un syndicat qui vous place au cœur de ses préoccupations et revendications

- En vous écoutant,
- En étant force de propositions,
- En défendant vos droits et vos intérêts,
- En alertant l'administration de vos difficultés.

POURQUOI VOTER POUR LE SYNDICAT INTERCO CFDT PÉNITENTIAIRE ?

Votez pour un syndicalisme au plus proche de vos préoccupations et donnez-lui les moyens d'agir

- Depuis juillet 2014, notre syndicat est affilié à la CFDT (Confédération Française démocratique du travail), 1^{er} syndicat de France. Les valeurs de la CFDT rejoignent celles de la CFDT Pénitentiaire, notamment dans son ambition affichée d'un syndicalisme constructif : «proposer, négocier, mobiliser».
- Ce nouveau syndicat reste toujours fondé sur la défense des intérêts matériels et moraux des personnels, mais avec une déontologie différente des autres organisations existantes, constituée des valeurs de dialogue, de service public, de responsabilité et d'analyse globale des problématiques.

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

VOTEZ CFDT !